

QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

Certification

La certification est une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés.

Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels mandatés par la Haute Autorité de Santé (HAS), les experts-visiteurs.

La certification HAS

En 2020, la procédure de certification a évolué pour répondre de manière plus adaptée aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La certification des établissements de santé pour la qualité et la sécurité des soins est aujourd'hui simplifiée et ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient.

Le rapport de certification est transmis à l'Agence Régionale de Santé et est rendu public.

La HAS met à la disposition du grand public sur son site Internet en complément du rapport de certification une version courte et adaptée aux attentes des patients en matière d'information, le rapport synthétique.

[Site internet de la HAS](#)

Les 4 enjeux principaux de la certification :

- > Le développement de l'engagement des patients,
- > Le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat,
- > Le développement du travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques,
- > L'adaptation aux évolutions du système de santé.

Pour être éligible à la certification, le score global, calculé à partir de résultats des critères standards et impératifs, doit être supérieur ou égal à 50%.

Les résultats de l'évaluation externe et les observations de l'établissement permettent à la Haute Autorité de Santé de prendre sa décision selon 4 niveaux :



Au vu des éléments mentionnés dans le rapport et issus de la visite de certification V2020, le Centre Hospitalier du Bon Sauveur a été certifié avec mention en novembre 2021 avec un score global de 96,18% tenant compte des 15 objectifs du référentiel :



Ce score est détaillé selon les trois chapitres du manuel de certification :

- > Le patient : 99%
- > Les équipes de soins : 95%
- > L'établissement : 94%

Cet excellent résultat reflète l'engagement et l'implication, au quotidien, de l'ensemble des professionnels, quelles que soient leurs fonctions, qui permettent d'assurer une grande qualité et une sécurité dans la prise en charge des usagers.

La démarche vise à évaluer le niveau de la qualité des soins. Les experts-visiteurs s'appuient sur le référentiel de certification qui contient 15 objectifs déclinés en critères. Chaque critère est évalué par des méthodes d'évaluation proches du terrain conduites par plusieurs experts-visiteurs.

La visite de certification conduite du 21 au 24 septembre sur le Centre Hospitalier, a donné lieu au déploiement des méthodes d'évaluation suivantes :

- > 16 patients traceurs
- > 4 parcours traceurs
- > 5 traceurs ciblés
- > 6 audits systèmes

Les évaluations externes

Les structures sociales et médico-sociales sont également concernées par les évaluations externes.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé, la Maison d'Accueil Spécialisée et l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ont été évalués par Analys Santé en mars 2014.

Les Centres de Soins, d'Accueil et de Prévention en Addictologie ont été évalués par Analys Santé en 2016.

Le Foyer de Vie a été évalué par Analys Santé en octobre 2017

Les 5 évaluations externes réalisées depuis 2013 évoquent un service qualité « performant ».

ALLER PLUS LOIN

- > [Site internet de Scope Santé](#)



FONDATION BON SAUVEUR
1 rue du Bon Sauveur - 22140 Bégard

☎ 02 96 45 20 10



CONTACTEZ-NOUS